

Remboursement de la main-d'œuvre pour les services sous garantie

Régions concernées : Europe

© 2026 Enphase Energy. Tous droits réservés. Enphase, les logos e et CC, IQ et certaines autres marques répertoriées sur <https://enphase.com/trademark-usage-guidelines> sont des marques déposées d'Enphase Energy, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. Données susceptibles d'être modifiées.

1. Introduction

(Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, France, Finlande, Allemagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République d'Irlande, Espagne, Suède, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie et Royaume-Uni).

(À compter du 1er janvier 2026)

Le programme de service de garantie d'Enphase Energy, Inc. (« Enphase ») (« Programme de remboursement des frais de main-d'œuvre ») est conçu pour aider les professionnels de l'installation solaire (« installateurs ») qui ne disposent pas d'un contrat d'achat de produit (ou d'un contrat similaire) avec Enphase, compenser une partie des coûts de service/travail liés au remplacement des produits éligibles défectueux (définis ci-dessous) qui sont couverts par une garantie limitée Enphase existante et active, et qui ont été installés dans un système solaire photovoltaïque situé à l'adresse suivante en Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, France, Finlande, Allemagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République d'Irlande, Espagne, Suède, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie et Royaume-Uni. Ce programme de remboursement de la main-d'œuvre est distinct de notre garantie limitée standard pour les produits. Si votre entreprise a conclu avec Enphase un accord d'achat de produits ou un autre accord régissant l'achat des produits d'Enphase ce programme ne s'applique pas à vous; veuillez vous référer aux termes et conditions d'un tel accord avec Enphase.

2. Produit(s) Enphase éligible(s) au programme de remboursement des frais de main-d'œuvre

- Micro-onduleurs Enphase (autonomes ou à l'intérieur d'une unité de base du système de stockage IQ Battery)
- IQ Gateway (Envoy) (activée à partir du 1er octobre 2020)
- IQ Batteries (activées à partir du 1er octobre 2020)
- IQ System Controller (activé à partir du 1er octobre 2024)
- IQ Combiner (activé à partir du 1er octobre 2024)
- Unité Enphase ACB 1.5 (activée à partir du 1er octobre 2020)

3. Montant du remboursement de la main-d'œuvre

200 € pour chaque trajet en camion jusqu'à un site afin de procéder à l'enlèvement et au remplacement d'un produit éligible défectueux plus:

- **25 €** pour chaque micro-onduleur Enphase défectueux (autonome ou intégré à une IQ Battery) installé sur le site;
- **25 €** pour chaque produit Enphase IQ Gateway (Envoy) défectueux placé sur le site;
- **150 €** pour chaque unité Enphase IQ Battery défectueuse remplacée sur le site;
- **200 €** pour chaque unité IQ System Controller défectueuse remplacée sur le site;
- **25 €** pour chaque produit Enphase IQ Combiner défectueux placé sur le site;
- **25 €** pour chaque unité Enphase ACB 1.5 défectueuse remplacée sur le site.

Conditions générales d'utilisation

Tous les montants sont exprimés en euros, y compris les taxes applicables. Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement au titre du programme de remboursement des frais de main-d'œuvre, les conditions suivantes doivent être remplies :

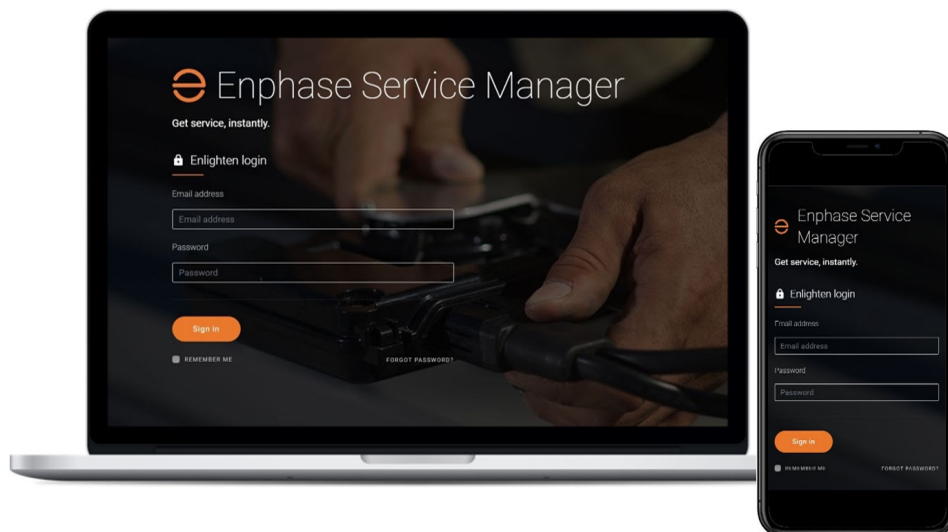
1. Le produit éligible est couvert par une garantie limitée Enphase active au moment où le RMA est demandé.
2. L'enlèvement et le remplacement d'un ou de plusieurs produits éligibles défectueux « **Remplacement éligible de produit défectueux sous garantie** » est achevé au cours des deux premières années à compter de la date à laquelle ledit produit est installé (autorisation d'exploitation accordée par les autorités compétentes).
3. Enphase a effectué un diagnostic à distance du produit éligible défaillant et a délivré une autorisation de retour de marchandise à l'installateur avant que ce dernier n'effectue le remplacement sous garantie du produit éligible.
4. L'installateur a présenté une demande de remboursement dans les six mois suivant la date d'émission du RMA.

Suivez les étapes ci-dessous pour introduire une demande de remboursement :

1. Demander un diagnostic à distance à Enphase pour le produit éligible défectueux.
2. Obtenir un RMA auprès d'Enphase.
3. Remplacement complet du produit éligible sur le site concerné.
4. Vous pouvez demander le remboursement de la main-d'œuvre via le gestionnaire de services Enphase ou Enphase Installer Portal.

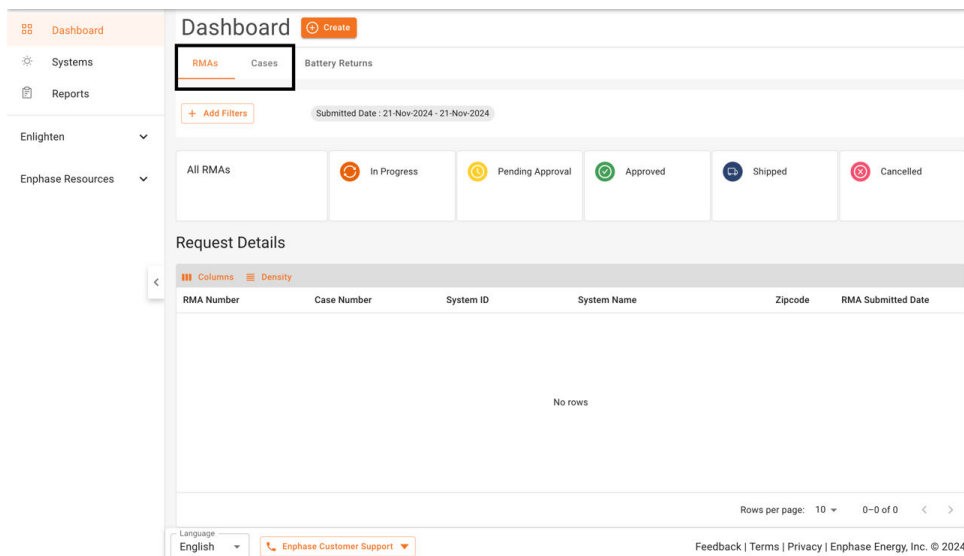
Méthode 1 : Par le biais de la plateforme Service Manager

1. Connectez-vous au [Enphase Service Manager](#) sur un ordinateur de bureau ou un appareil mobile à l'aide des informations d'identification de votre compte Enphase.



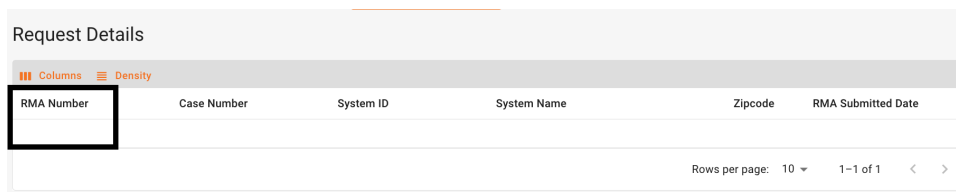
2. Une fois connecté, vous verrez un **Tableau de bord** qui affiche toutes les demandes d'assistance récentes et permet à l'installateur d'accéder aux éléments suivants: créer, visualiser, appliquer les remboursements de main-d'œuvre et gérer leurs dossiers.

3. Pour consulter les informations sur les RMA dans le tableau de bord, sélectionnez l'onglet **RMA**.
Pour consulter les informations relatives à un dossier dans le tableau de bord, sélectionnez l'onglet **Cas (Cases)**.



Demander le remboursement des frais de main-d'œuvre

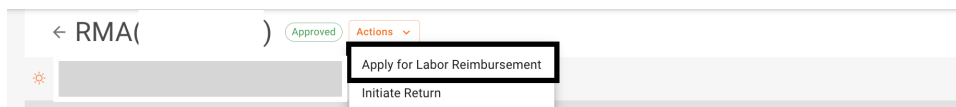
1. Pour demander un remboursement des frais de main-d'œuvre, vous pouvez sélectionner un numéro d'autorisation de mise sur le marché (RMA) dans le tableau de bord des autorisations de mise sur le marché (RMA).



2. Vous pouvez également rechercher le numéro RMA, le numéro de dossier, l'ID du système et le nom du système à partir de la boîte de recherche disponible dans le **Tableau de bord (Dashboard)**.

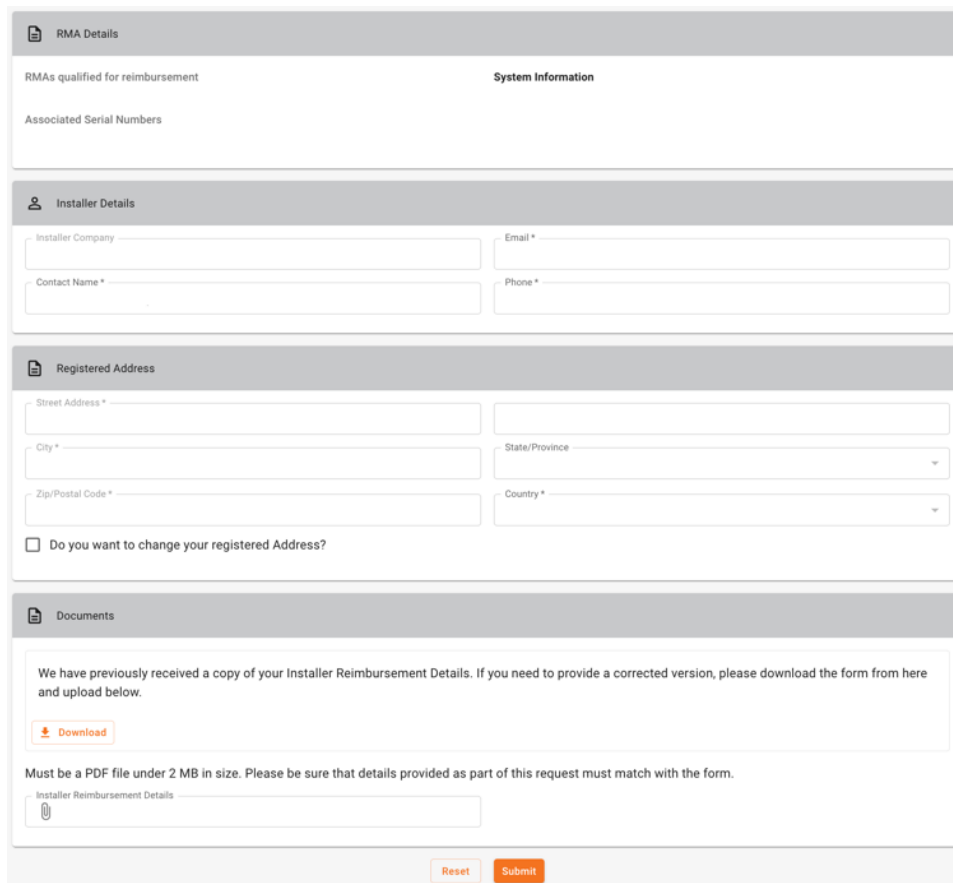


3. Sélectionnez le menu déroulant **Actions**, puis sélectionnez **Demande de remboursement des frais de main-d'œuvre (Apply for Labor Reimbursement)**.



Remboursements de la main-d'œuvre

1. Le formulaire de demande de remboursement des frais de main-d'œuvre s'affiche, avec les détails du RMA.



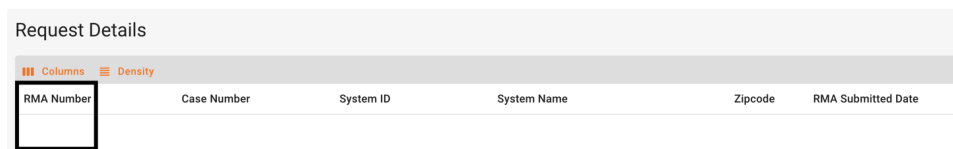
2. Remplir tous les champs obligatoires:

- **Détails de l'installateur (Installer Details)**
- **Adresse du siège social (Registered Address)**
- **Documents**

3. Lorsque vous avez terminé, sélectionnez **Soumettre (Submit)**.

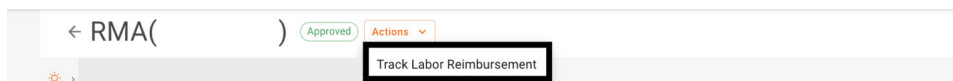
Suivi de la demande de remboursement des frais de main-d'œuvre

1. Pour suivre le remboursement de la main-d'œuvre, les installateurs peuvent sélectionner un numéro de RMA dans le **Tableau de bord des RMA (RMA Dashboard)**.



RMA Number	Case Number	System ID	System Name	Zipcode	RMA Submitted Date

2. Sélectionnez le menu déroulant **Actions**. Si la demande de remboursement des frais de main-d'œuvre a été soumise, la liste affichera une option de **Suivi du remboursement des frais de main-d'œuvre (Track Labor Reimbursement)**. Sélectionnez-la.



3. La page **Demande de remboursement des frais de main-d'œuvre (Apply for Labor Reimbursement)** s'affiche, avec les informations de suivi dans la section **Suivi des remboursements (Track Reimbursement)**.



La page de suivi présente les éléments suivants:

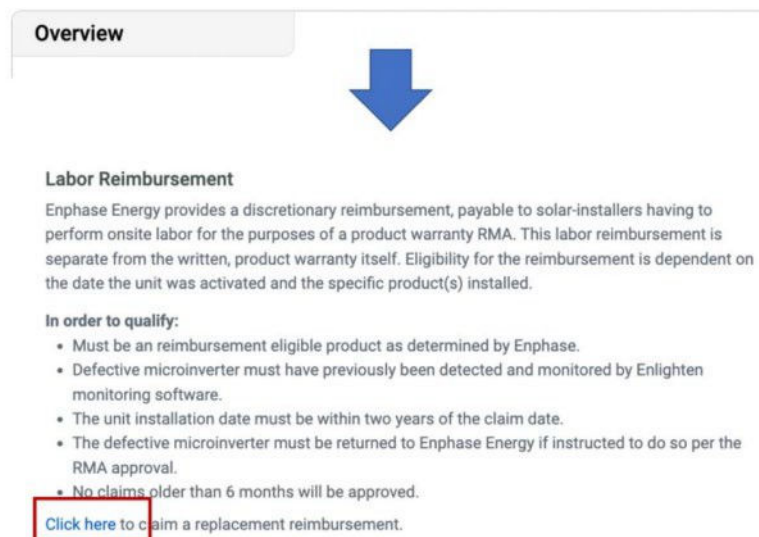
- Statut de la demande de remboursement des frais de main-d'œuvre.
- Date de paiement estimée après l'approbation, numéro de référence du chèque/du virement et montant du remboursement lorsque le statut de la demande passe à « Payé » sous « Détails du paiement ».

Méthode 2 : Via l'Enphase Installer Portal

1. Connectez-vous à l'[Enphase Installer Portal](#) dans les six mois suivant la date d'émission du RMA.
2. Accédez au site où le remplacement du produit éligible a été effectué.
3. Ouvrez l'onglet **Paramètres (Settings)**, indiqué par l'icône d'engrenage dans le coin supérieur droit, comme illustré ci-dessous.

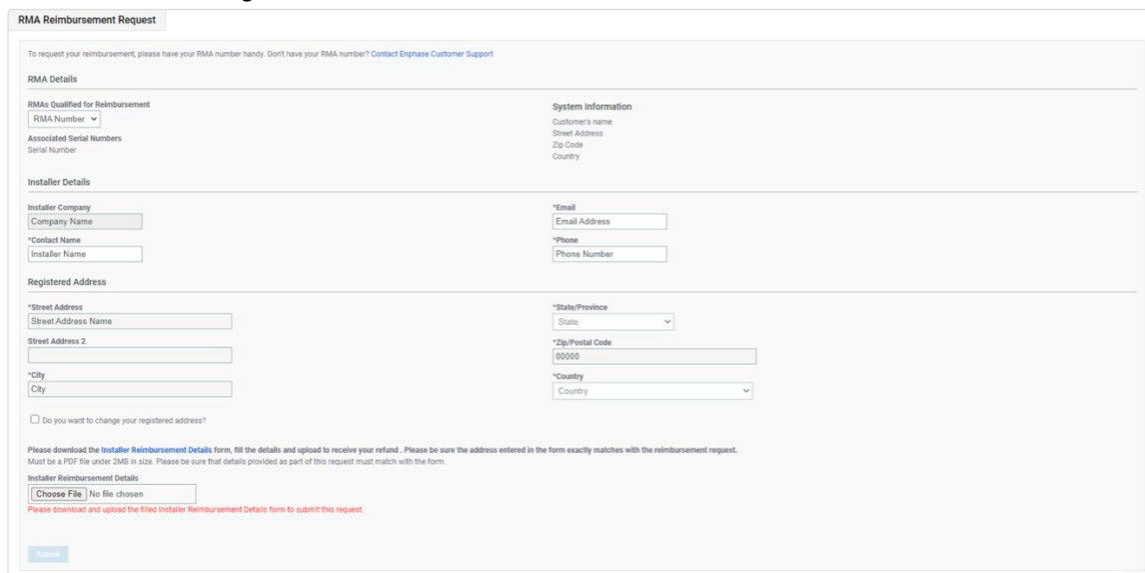


4. Dans la section **Vue d'ensemble (Overview)**, Cliquez ici (Click here) sous **Remboursement de la main-d'œuvre (Labor Reimbursement)**.



5. Lisez attentivement les lignes directrices du programme de remboursement de la main-d'œuvre, puis remplissez le formulaire de remboursement des frais de main-d'œuvre.

6. Vous devez soumettre les documents requis au format PDF lors de la demande de remboursement des frais de main-d'œuvre. Chaque fichier PDF doit avoir une taille inférieure à 2 Mo. Si nécessaire, compressez les fichiers à l'aide d'outils disponibles sur Internet. Cliquez sur le lien **Cliquez ici (Click here)**, comme indiqué dans la capture d'écran ci-dessous, pour obtenir le formulaire de remboursement de l'installateur (IRF) et le compléter. Chargez tous les documents requis énumérés dans l'image ci-dessous.



RMA Reimbursement Request

To request your reimbursement, please have your RMA number handy. Don't have your RMA number? [Contact Enphase Customer Support](#)

RMA Details

RMA's Qualified for Reimbursement
RMA Number
Associated Serial Numbers
Serial Number

System Information

Customer's name
Street Address
Zip Code
Country

Installer Details

Installer Company
Company Name
*Contact Name
Installer Name
*Email
Email Address
*Phone
Phone Number

Registered Address

*Street Address
Street Address Name
Street Address 2
*City
City
*State/Province
State
*Zip/Postal Code
00000
*Country
Country

☐ Do you want to change your registered address?

Please download the **Installer Reimbursement Details** form, fill the details and upload to receive your refund. Please be sure the address entered in the form exactly matches with the reimbursement request. Must be a PDF file under 2MB in size. Please be sure that details provided as part of this request must match with the form.

Installer Reimbursement Details
 No file chosen

Please download and upload the filled **Installer Reimbursement Details** form to submit this request.

7. Cliquez sur le bouton **Soumettre (Submit)** pour compléter votre demande de remboursement des frais de main-d'œuvre. Enphase peut vous contacter par l'intermédiaire de l'adresse électronique figurant sur votre compte Enphase, si des documents supplémentaires sont nécessaires au traitement de votre demande.

4. Historique des révisions

Révision	Date	Description
LRP-00002-2.0	Janvier 2026	Ajout d'une ligne à la section « Montant du remboursement de la main-d'œuvre ».
LRP-00002-1.0	Mars 2025	Première version.